

## DRONE VOLT

---

# S'ENGAGE VERS UNE LICENCE MAJEURE AUX ETATS-UNIS AVEC AQUILINE DRONES

---

Villepinte, le 24 août 2020

**DRONE VOLT et sa filiale AERIALTRONICS, experts en intelligence artificielle embarquée et constructeurs de drones civils professionnels, annoncent ce jour la signature d'une lettre d'intention (LOI) avec la société américaine AQUILINE DRONES, en vue d'accorder un droit de licence pour la production et la vente de 2 de ses drones : l'HERCULES 2 et le ALTURA ZENITH avec sa caméra intelligente PENSAR aux Etats-Unis, d'un montant minimum de 850 KUSD pour la première année. Les discussions menées depuis plusieurs mois entre les deux sociétés devraient aboutir à un contrat définitif ces prochaines semaines.**

AQUILINE DRONES est une entreprise américaine de solutions drones et cloud pour l'aviation, basée à Hartford dans le Connecticut. L'entreprise propose de nombreux services de drones s'adaptant au profil de chaque société, ainsi qu'une école de formation de pilote de drones commerciaux, marché en demande croissante aux États-Unis. Elle vise l'ajout à l'économie américaine de plus d'un million d'emplois autour du drone.

En 2020, la société ambitionne un démarrage rapide de la production du HERCULES 2 et de l'ALTURA ZENITH. Pour ce faire AQUILINE DRONES a annoncé l'agrandissement de ses locaux et de ses capacités de production sur plusieurs sites pour atteindre une surface totale de 3000 m².

L'accord signé ce jour porte sur l'expertise développée par DRONE VOLT depuis 5 ans dans la conception de drones et de caméras basés sur de l'intelligence artificielle embarquée. Dans ce cadre, AQUILINE DRONES souhaite investir pour produire aux Etats-Unis dans ses usines d'Hartford, Connecticut, le Hercules 2 dès septembre 2020, puis le Altura Zenith avec la caméra intelligente PENSAR en fin d'année, au rythme de 1000 unités par mois. La société américaine étendra sa production mensuelle à 3 000 unités par mois au cours des mois suivants. AQUILINE DRONES ambitionne d'atteindre une production de 10 000 unités par mois comme but ultime à terme.

En contrepartie de l'octroi de licences pour une durée de 5 ans, révisé annuellement, DRONE VOLT recevra 10% du prix unitaire conseillé par drone (MSRP), pour un minimum annuel de 250 000 dollars américains pour l'Altura Zenith et 150 000 dollars américains pour le Hercules 2. Ces montants seront appréciés de 10% chaque année. De plus, sur ces 2 modèles, 450 000 dollars américains viendront s'ajouter à ces montants la première année en compensation du transfert de savoir-faire.

En outre, dans le but de maintenir un esprit de transparence, de garantir le bon développement du partenariat et pour nourrir une relation à long terme mutuellement profitable, une prise de participation en actions devrait être incluse dans l'accord sous la forme d'un échange de 10% des actions DRONE VOLT contre 10% des actions AQUILINE DRONES.

*Olivier GUALDONI, PDG de DRONE VOLT déclare : « DRONE VOLT vient de franchir une nouvelle étape majeure dans le déploiement de ses solutions à l'international où les enjeux commerciaux sont très élevés. Nous sommes fiers du travail accompli par nos équipes pour aboutir à la conclusion de cette LOI avec AQUILINE DRONES, acteur aux grandes ambitions pour le développement du marché américain du drone. Cet accord, basé sur un transfert de savoir-faire, permet d'entrevoir un contrat très profitable pour DRONE VOLT, avec des revenus réguliers sur 5 ans. Nous souhaitons tout le succès pour notre nouveau partenaire américain Barry ALEXANDER, fondateur et CEO d'AQUILINE DRONES. Barry est un excellent capitaine d'industrie et un*

*visionnaire qui anticipe tout le potentiel du marché du drone professionnel aux Etats-Unis. Ces produits ont un avenir incontestable, car ils offrent des services sans mise en danger des personnels, sans émission de CO2 et à des coûts très modérés. »*

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur [www.dronevolt.com / Investisseurs](http://www.dronevolt.com / Investisseurs)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](http://Actusnews)

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : [finance@dronevolt.com](mailto:finance@dronevolt.com)

---

#### **A propos de DRONE VOLT**

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Etats-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 millions d'euros en 2019 (données non auditées).

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

#### **DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :**

Action : Mnémo : ALDRV.PA - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME

BSA : Mnémo : DRVBS - code ISIN : FR001286054

Plus d'informations sur [www.dronevolt.com](http://www.dronevolt.com)

#### **Contacts :**

---

##### **Relations médias FINANCE**

##### **ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73

[dronevolt@actus.fr](mailto:dronevolt@actus.fr)

##### **Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER**

##### **DRONE VOLT**

Céline Vergely – T : +33 6 08 42 75 84

[celine@dronevolt.com](mailto:celine@dronevolt.com)